



**ACCÈS DU PUBLIC AUX ESPÈCES**  
**ACTUALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX À FIN 2019**

**Juillet 2020**

## Vue d'ensemble

Dans le cadre de la deuxième phase de ses travaux, le groupe de travail sur l'accessibilité aux espèces, mandaté par le Comité de pilotage de la filière fiduciaire que préside la Banque de France, a procédé à une mise à jour du recensement des points d'accès aux espèces en métropole publié en juillet 2019.

Cette actualisation confirme le maintien d'une très bonne accessibilité aux espèces sur le territoire, par le biais du réseau d'automates et des points de distribution d'espèces privés (relais commerçants et assimilés, ouverts aux clients d'un seul réseau).

À fin 2019, la France métropolitaine compte 50 316 distributeurs de billets en activité, contre 52 451 un an auparavant, soit une baisse de 4,1%. Cette rationalisation s'inscrit dans le contexte de l'érosion de l'usage des espèces dans les transactions, sous l'effet des changements des modes de consommation et de paiement. Ainsi, l'usage transactionnel des espèces, estimé par les flux de billets remontant du public, a diminué de 13,2% entre 2012 et 2019 en valeur, avec une légère accélération depuis 2018. L'impact de la crise sanitaire sur l'usage transactionnel des espèces est à ce jour incertain, mais la forte progression du nombre des paiements sans contact pourrait accélérer encore la substitution des paiements électroniques aux espèces.

La diminution du nombre de DAB est concentrée sur les communes les plus peuplées, donc les mieux équipées. Ce recul n'a donc qu'un impact marginal sur l'accessibilité : en effet, le nombre de communes équipées d'au moins un distributeur de billets ne diminue que de 0,2% en un an. De nombreux DAB ont subi en 2019 des actes réitérés de vandalisme lors du mouvement des gilets jaunes mais ont été réparés ou remplacés<sup>1</sup>.

Le maillage du territoire en distributeurs de billets est ainsi globalement inchangé d'une année sur l'autre, ce qui confirme le diagnostic selon lequel près de 99% de la population métropolitaine réside soit dans une commune équipée d'au moins un automate, soit dans une commune située à moins de quinze minutes en voiture de la commune équipée la plus proche. En outre, le nombre de points d'accès privés progresse de 10,1%, atteignant 25 536 points d'accès en fin d'année.

Au total, le recensement des points d'accès aux espèces à fin 2019 met ainsi en évidence le maintien global à un niveau élevé de l'accessibilité aux espèces.

La robustesse des circuits d'alimentation du territoire en billets a par ailleurs été démontrée lors de la récente crise sanitaire. Le réseau de distributeurs de billets a été totalement opérationnel lors de la période de confinement. La filière fiduciaire a ainsi assuré le bon approvisionnement des distributeurs automatiques de billets tout au long de la crise.

Parallèlement à l'adaptation du réseau d'automates opéré par les banques, les nouvelles offres des transporteurs de fonds auprès des collectivités locales peuvent contribuer à conforter l'accessibilité aux espèces, en équipant des communes ou des centres villes actuellement peu ou pas desservis. À mi 2020, on dénombre 27 distributeurs de billets installés par des transporteurs de fonds en partenariat avec des collectivités locales.

---

<sup>1</sup> Selon les déclarations des groupes bancaires, 79 DAB ont été complètement détruits ou arrachés et 243 très fortement dégradés.

## 1. Évolution du nombre de points d'accès entre fin 2018 et fin 2019

À fin 2019, le nombre de DAB actifs en France métropolitaine s'établit à 50 316 automates, soit une diminution de 4,1% par rapport à fin 2018 (-2 135 automates), après une baisse annuelle moyenne de 1,8% entre 2015 et 2018 (cf. tableau 1).

**Tableau 1 : nombre de distributeurs de billets en métropole selon la taille de la commune d'implantation**

Population	Décembre 2018	Décembre 2019	Taux d'évolution
0 - 499 habitants	182	187	2,7%
500 - 999 habitants	734	714	-2,7%
1000 - 1999 habitants	2 503	2 470	-1,3%
2000 - 4999 habitants	8 059	7 804	-3,2%
5000 - 9999 habitants	8 672	8 403	-3,1%
10000 habitants et plus	32 301	30 738	-4,8%
<b>Total</b>	<b>52 451</b>	<b>50 316</b>	<b>-4,1%</b>

Le nombre de points d'accès privés (relais commerçants et points d'accès assimilés)<sup>2</sup> augmente de 10,1%, passant de 23 202 points d'accès à fin 2018<sup>3</sup> à 25 536 points d'accès à fin 2019. Cette augmentation est relativement plus forte dans les communes les plus peuplées (cf. tableau 2).

**Tableau 2 : nombre de points d'accès privés en métropole selon la taille de la commune d'implantation**

Population	Décembre 2018	Décembre 2019	Taux d'évolution
0 - 499 habitants	3 274	3 351	2,4%
500 - 999 habitants	4 847	5 098	5,2%
1000 - 1999 habitants	5 622	5 961	6,0%
2000 - 4999 habitants	4 420	4 905	11,0%
5000 - 9999 habitants	1 497	1 778	18,8%
10000 habitants et plus	3 542	4 443	25,4%
<b>Total</b>	<b>23 202</b>	<b>25 536</b>	<b>10,1%</b>

Au total, le nombre de points d'accès aux espèces en métropole, toutes natures confondues, est stable (75 852 points d'accès à fin 2019 contre 75 653 points d'accès à fin 2018, soit +0,3%), cette stabilité recouvrant une décroissance des points d'accès universels, ouverts aux clients de tous les établissements, et une progression des points d'accès privés, accessibles aux clients d'un seul réseau.

<sup>2</sup> Les points d'accès privés sont des services privés de distribution d'espèces accessibles uniquement aux clients de leur réseau d'appartenance. Le groupe de travail a recensé à ce titre les points Nickel de BNP Paribas, les relais CA du Crédit Agricole, les points relais du Crédit Mutuel, ainsi que les différents points de contact de La Banque Postale (bureaux de poste sans distributeur de billets, agences postales communales et intercommunales, relais poste commerçants).

<sup>3</sup> Suite à la correction de doubles comptes dans le référentiel des points d'accès privés à fin 2018, le nombre de ces points d'accès est révisé à la baisse par rapport aux 23 323 points mentionnés dans le rapport sur l'état des lieux de l'accès du public aux espèces en France métropolitaine.

De même que dans le rapport sur l'état des lieux de l'accès du public aux espèces en France métropolitaine publié en juillet 2019, les commerçants pratiquant le cash-back ne sont pas inclus dans cette mise à jour, en raison de l'impossibilité d'identifier la totalité des commerçants offrant ce service.

## 2. Équipement des communes et des populations en points d'accès

**Le nombre total de communes équipées d'au moins un DAB passe de 6 588 communes à fin de 2018 à 6 572 communes à fin 2019, soit une diminution de 16 communes (-0,2%).**

Ainsi que cela a déjà été constaté entre 2015 et 2018, cette évolution résulte d'un double mouvement reflétant l'adaptation des réseaux existants aux besoins des populations :

- 49 communes qui étaient équipées d'au moins un DAB à fin 2018 n'ont plus aucun distributeur actif à fin 2019. Ces communes comptent en moyenne 2 003 habitants et étaient équipées d'un ou de deux DAB à fin 2018. À l'exception de 6 communes, elles comptent au moins un point d'accès privatif sur leur territoire à fin 2019.
- 33 communes sans aucun DAB à fin 2018 sont désormais équipées d'au moins un DAB à fin 2019. Ces communes sont peuplées, en moyenne, de 1 822 habitants et sont désormais équipées, à fin 2019, d'un ou de deux DAB.

**Tableau 3 : nombre de communes équipées d'au moins un distributeur de billets en métropole selon leur population**

Population	Décembre 2018	Décembre 2019	Évolution	Taux d'évolution
0 - 499 habitants	167	172	5	3,0%
500 - 999 habitants	568	562	-6	-1,1%
1000 - 1999 habitants	1 413	1 404	-9	-0,6%
2000 - 4999 habitants	2 362	2 357	-5	-0,2%
5000 - 9999 habitants	1 141	1 140	-1	-0,1%
10000 habitants et plus	937	937	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>6 588</b>	<b>6 572</b>	<b>-16</b>	<b>-0,2%</b>

Du fait de la relative stabilité du nombre de communes équipées, le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une commune bénéficiant d'au moins un DAB sur son territoire n'évolue qu'à la marge (-31 177 personnes entre fin 2018 et fin 2019).

**Tableau 4 : nombre et part des personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une commune équipée d'un distributeur de billets**

Population	Décembre 2018	Part en décembre 2018	Décembre 2019	Part en décembre 2019
0 - 499 habitants	49 310	1,4%	50 763	1,5%
500 - 999 habitants	366 652	9,6%	363 032	9,5%
1000 - 1999 habitants	1 755 932	34,0%	1 745 470	33,8%
2000 - 4999 habitants	6 299 430	79,3%	6 286 914	79,2%
5000 - 9999 habitants	6 464 558	99,3%	6 458 526	99,2%
10000 habitants et plus	25 933 617	100,0%	25 933 617	100,0%
<b>Total</b>	<b>40 869 499</b>	<b>77,4%</b>	<b>40 838 322</b>	<b>77,4%</b>

*Lecture* : en décembre 2018, 9,6% des habitants de 15 ans et plus des communes de 500 à 999 habitants disposaient d'au moins un DAB dans leur commune (soit 366 652 habitants). En décembre 2019, ce chiffre s'élevait à 9,4% de la population de ces communes soit 363 032 personnes.

En intégrant les points d'accès privés à l'analyse, il apparaît que le type d'équipement dont disposent les communes à fin 2019 est stable: 18,8% des communes bénéficient d'au moins un distributeur de billets sur leur territoire (une proportion identique à celle constatée fin 2018), 24,8% d'entre elles ne comptent aucun DAB mais disposent d'au moins un point d'accès privé (contre 24,5% à fin 2018) et 56,7% des communes ne disposent d'aucun point d'accès aux espèces (contre 56,9% à fin 2018).

**Tableau 5 : évolution du nombre de communes selon le type de point d'accès présent sur leur territoire entre décembre 2018 et décembre 2019**

Type de point d'accès	Décembre 2018	Part en décembre 2018	Décembre 2019	Part en décembre 2019
Communes équipées d'un DAB	6 588	18,9%	6 572	18,9%
Communes sans DAB équipées d'un point d'accès privé	8 528	24,5%	8 640	24,8%
Communes sans DAB ni point d'accès privé	19 837	56,9%	19 741	56,7%

Au global, la place des points d'accès privés dans l'accessibilité aux espèces tend à augmenter alors que celle des distributeurs de billets, points d'accès à caractère universel, diminue.

**Tableau 6 : nombre et part des personnes âgées de 15 ans et plus selon le type d'équipement de leur commune de résidence**

Type de point d'accès	Décembre 2018	Part en décembre	Décembre 2019	Part en décembre
Communes équipées d'un DAB	40 869 499	77,4%	40 838 322	77,4%
Communes sans DAB équipées d'un point d'accès privé	6 367 265	12,1%	6 473 448	12,3%
Communes sans DAB ni point d'accès privé	7 006 549	13,3%	6 931 542	13,1%

Enfin, des transporteurs de fonds proposent désormais aux collectivités locales l'installation d'un distributeur de billets sur leur territoire. À fin juin 2020, on dénombre 27 automates installés par les

transporteurs de fonds en partenariat avec des collectivités locales. Ces nouvelles offres constituent ainsi une solution complémentaire d'accès aux espèces pour certains territoires aux volumes d'opérations réduits.